



20 lits de médecine polyvalente
dont 3 lits dédiés soins palliatifs

30 lits de Soins Médicaux et
de Réadaptation
spécialisés en gériatrie

118 places d'EHPAD

8 places d'accueil de jour
« Alzheimer »

43 places de SSIAD

Des consultations spécialisées en
gériatrie et gynécologie médicale



Le Centre Hospitalier est à votre disposition pour
répondre à toutes vos questions sur la prise en
charge des patients au sein de l'accueil de jour



Équipe des Lilas

03.85.46.81.71

lilas@ch-chagny.fr

Mme Anaïs GIRARD

Infirmière coordonnatrice

du SSIAD et de l'Accueil de jour

03.85.46.81.72

idec.ssiad@ch-chagny.fr

Accueil et admissions

03.85.46.81.81

service.admission@ch-chagny.fr



La Maison des Lilas

Centre Hospitalier
16, rue de la Boutière
71150 CHAGNY

Tél : 03.85.46.81.81

centre.hospitalier@ch-chagny.fr
www.ch-chagny.fr

Présentation du service

- **Description**

Dans un bâtiment dédié, la maison des Lilas est destinée à accueillir à la journée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée.

Elle permet le maintien à domicile en retardant et/ou en préparant l'entrée en institution.

L'accueil de jour peut accueillir 8 personnes simultanément.



- **Demande de prise en charge**

Il est nécessaire pour la prise en charge :

- De remplir le dossier de demande d'admission (disponible sur place ou sur le site internet)
- De posséder un compte-rendu de consultation ou d'un diagnostic du médecin lors de la consultation mémoire
- Le cadre de santé doit ensuite valider le dossier si une place est disponible et organiser une rencontre.

Une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie est possible pour participer au financement du prix de journée.

Le transport du domicile à la Maison des Lilas est organisé et pris en charge par le Centre Hospitalier de Chagny (au maximum 15 km de périmètre).

- **Equipe pluridisciplinaire**

- 1 infirmière coordonnatrice
- 1 assistant de soins en gérontologie
- 1 aide-soignant
- 1 psychologue

Les objectifs de l'accueil de jour

Pour les personnes accueillies :

- Proposer un accueil dans un cadre agréable et protégé,
- Respecter le rythme de chacun tout en participant aux activités collectives,
- Valoriser chacun et privilégier le plaisir

Pour les familles :

- Offrir un temps pour se ressourcer
- Poursuivre plus sereinement la vie familiale

Des activités sont choisies en fonction de chacun telles que :

- Activités manuelles
- Ateliers musicaux
- Repas thérapeutiques
- Ateliers mémoire
- Activités physiques et de bien-être
- Promenades et activités de plein air
- Sorties culturelles